

Vos questions / nos réponses

## Suspension du permis de conduire

Par [Profil supprimé](#) Postée le 27/04/2015 18:44

Bonjour,

Mi-janvier, mon permis de conduire a été suspendu pour une durée de 4 mois suite à une conduite en état d'ivresse (pas de drogue). Je suis depuis parti en séjour d'études à l'étranger, et j'ai une ordonnance pour faire des analyses sanguine et urinaire avant un passage en préfecture la première semaine de juillet, qui recherchent : Gamma GT, VGM et glycémie pour le sang, ainsi que sucre et albumine pour les urines. Ces analyses doivent être faites avant mon passage en préfecture, où je devrai avoir une deuxième prise de sang (peut-être urine aussi je ne sais pas).

Etant en séjour à l'étranger, je fais pas mal la fête, donc je bois et je fume aussi du cannabis. Je voulais savoir s'il y a un risque que le cannabis soit recherché, même si ce n'est pas dans les premières analyses qu'on me demande de faire en laboratoire, se pourrait-il qu'on me demande au moment de mon passage à la préfecture de l'étudier en plus ? Ou je peux continuer à fumer sans problème ?

Aussi, combien de temps avant mes analyses dois-je arrêter de boire ? Mais ça vous ne savez peut-être pas, vous vous concentrez évidemment sur les drogues sur ce site.

Je vous remercie d'avance.  
Cdt

---

**Mise en ligne le 28/04/2015**

Bonjour,

Pour récupérer votre permis de conduire, vous devez d'abord être reconnu apte à la conduite par la commission médicale de la préfecture. Celle-ci a toute liberté pour prescrire (à vos frais, comme il est indiqué sur cette [page](#)) les examens médicaux qu'elle jugera utile pour établir votre aptitude à conduire et ainsi récupérer votre permis. Vos analyses sont donc bien à faire avant votre passage en préfecture.

Dans votre cas, il est peu probable que vous soyez soumis à des tests de dépistage des stupéfiants étant donné que votre permis a été suspendu pour conduite en état d'ivresse. Si jamais vous deviez effectuer des tests de dépistage concernant les stupéfiants, cela serait notifié sur votre convocation. A titre informatif et pour connaître les durées de détectabilité du THC dans le sang et dans l'urine nous vous renvoyons à cette [page](#).

En ce qui concerne l'alcool, il faut 2 à 4 semaines de consommation régulière excessive pour que le taux de gamma GT s'élève au dessus des valeurs de référence des laboratoires. Ce taux diminue de moitié 25 jours après la dernière consommation (autrement dit au bout de 25 jours d'abstinence). Pour le Volume Globulaire Moyen (VGM), le taux augmente après plusieurs mois de consommation régulière excessive et il reste au dessus des valeurs de référence des laboratoires pendant plusieurs mois (4 mois maximum) après l'arrêt des consommations.

Cordialement.

---